



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MONTRÉAL
1501, avenue Mc Gill College, Bureau 1000 – Montréal (Québec) H3A 3M8
Tél : 514 878 4385 ; fax : 514 478 3981 ; info@consulfrance-montreal.org

DEMANDE DE RELEVÉ D'INFORMATION RESTREINT (RIR)

Formulaire à compléter et à envoyer avec toutes les pièces à la préfecture du dernier lieu de résidence en France. ➔

Civilité : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / / à

Domicilié(e) :

Adresse électronique : Téléphone :

N° du permis de conduire français :
(facultatif en cas de perte ou de vol)

Date de délivrance : / /
(facultatif en cas de perte ou de vol)

Autorité préfectorale de délivrance :

- Motif de la demande de RIR : Perte ou vol du permis de conduire français.
 Échange du permis français contre le permis local.
 Autre, précisez :

⇒ Je souhaite obtenir un relevé d'information restreint (RIR), et demande à l'autorité préfectorale de bien vouloir le transmettre à mon consulat pour qu'il me soit communiqué¹.

- Je joins à cette demande :**
- une **photocopie recto-verso de mon permis de conduire** ou du récépissé de déclaration de perte ou de vol;
 - une **photocopie de ma carte d'identité ou de mon passeport** ;
 - une **preuve de résidence** (facture ou attestation d'inscription au registre des Français établis hors de France).

Avertissement : le fait, en prenant un faux nom, d'obtenir communication du RIR d'un tiers est puni de la peine prévue à l'article 781 du code de procédure pénale.

Fait à, le / /

Signature :